

## Question écrite

### Jardins familiaux : vers une politique plus verte ?

Bien qu'ils contribuent à verdir la ville, les jardins familiaux et leurs utilisateurs font plutôt pâle figure. Utilisation abusive de produits de traitement, conservation de produits interdits, méconnaissance et exagérations, prolifération de plantes envahissantes y sont monnaie courante.

A l'heure où les professionnels sont sommés de réduire les risques liés à ces produits, la ville de Delémont n'a aucun contrôle sur ce qu'il se passe dans ses parcelles. A l'image du conseil des Etats qui a accepté en mai une motion visant à interdire la vente de produits toxiques aux jardiniers amateurs, la ville de Delémont ne pourrait-elle pas se montrer proactive ?

La ville de Zürich, par exemple, prévoit dans ses contrats de bail que ces surfaces soient gérées selon les principes de l'agriculture biologique.

Pour son image et pour ses sols, la ville de Delémont ne devrait-elle pas revoir ses règlements et les contrats de bail liés à la location des jardins familiaux ?

Notre groupe est intéressé à connaître l'avis du Conseil Communal :

- Quelle est sa marge de manœuvre et sa vision pour ces espaces « verts » ?
- Comme le sujet de la question est finalement un problème de dosage, je me permets de suggérer au conseil communal de ne pas trop diluer sa réponse.

Nous remercions le Conseil Communal pour ses réponses.

Delémont, le 24 octobre 2022

Au nom du groupe Chrétien Social Indépendant  
Ignace Berret

